

STAFF UNION BULLETIN
BULLETIN DU SYNDICAT
BOLETIN DEL SINDICATO



31 mars 2005

TITULARISATION

Par le présent Bulletin nous vous informons que le nouvel exercice de titularisation vient de commencer:

Sont éligibles pour considération:

- ? les collègues de la catégorie des *Services généraux* du siège et des bureaux extérieurs engagés **avant le 31 mars 1996**; et
- ? les collègues de la catégorie des *Services organiques* engagés **avant le 31 août 1997**.

Il est à rappeler qu'un chef est tenu d'informer le fonctionnaire du motif de son refus d'une recommandation favorable à la titularisation (décision CNP, 26 mars 2004).

Si vous souhaitez que le Comité du Syndicat vérifie que votre nom figure sur la liste, faite votre demande par écrit en donnant votre nom et la date de votre engagement par e-mail syndicat@ilo.org ou par fax ++ 41.22/799.82.71.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du Syndicat (tél. 7956/7957).

* * *